

L'APPEL DÉCISIF

70 catéchumènes en marche vers le baptême

Le 26 février 2023, premier dimanche du Carême, l'Église vit une célébration particulièrement importante pour les adultes qui se préparent à vivre leur baptême à Pâques. C'est l'étape de l'appel décisif.



Qu'est-ce que l'appel décisif ?

L'appel décisif est une étape cruciale dans la marche vers le baptême. Lors de cette célébration, le plus souvent à la cathédrale, l'évêque rassemble les catéchumènes avec la communauté chrétienne. Chacun d'eux est appelé par son nom et s'avance du milieu de l'assemblée pour venir devant l'évêque.

L'évêque leur impose les mains pour que l'Esprit Saint les fortifie dans leur marche de nouveaux disciples. La présence de l'évêque signifie que c'est non seulement leur communauté paroissiale qui accueille les catéchumènes, mais aussi l'Église dans son universalité. L'évêque les encourage et leur remet une écharpe violette, objet symbolique à la couleur liturgique du carême.

Les futurs baptisés signent ensuite de leur nom le registre de l'Église, pour signifier leur désir de devenir chrétien, en toute liberté.

Dans le diocèse de Metz

Cette année, 70 catéchumènes (56 adultes et 14 adolescents), hommes et femmes, seront présents à la cathédrale de Metz, à 15h, entourés de leurs équipes d'accompagnement, de leurs familles, de leurs parrains ou marraines. Ils étaient 56 l'an dernier. Une grande joie pour le diocèse !

Contacts presse : Service Communication – Tél : 03 87 74 09 10
Mail : communication@catholique-metz.fr

Responsable catéchuménat¹ : Sandra Nicolay
Email : catechumenat.sdccer@catholique-metz.fr

¹ Service de l'Église en charge d'accompagner les futurs baptisés